

COLLEGE PAUL LANGEVIN

Rue Pablo Neruda - 29730 Le Guilvinec
Tél . : 02 98 58 13 92 Fax : 02 98 58 06 45

Courriel : Ce.0291631r@ac-rennes.fr

Site internet : <http://www.college-paul-langevin-le-guilvinec.ac-rennes.fr/>

LE GUILVINEC, le 16 juin 2017

ORGANISATION DE LA FIN D'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 - ELEVES DE 3^{ème}

➤ REMISE DES MANUELS SCOLAIRES

Les élèves ont cours jusqu'au **MARDI 27 JUIN à 16h30**. Les élèves remettront l'ensemble de leurs manuels scolaires, éventuellement remis en bon état par les familles, le **MARDI 27 JUIN**.

➤ DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

La convocation pour les épreuves écrites du Diplôme National du Brevet (DNB) leur sera remise le **VENDREDI 23 JUIN**.

Les épreuves écrites du DNB se déroulent le **JEUDI 29 et le VENDREDI 30 JUIN**. L'horaire de chaque épreuve est donné, ci-dessous, à titre indicatif. Il doit être vérifié attentivement sur la convocation.

Jeudi 29 juin : 13h15 - 15h15 : mathématiques

15h30 - 16h30 : sciences

Vendredi 30 juin : 9h - 11h : histoire géographie EMC

11h15 - 12h25 : français - partie 1

14h30 - 14h50 : français - partie 2 - dictée

15h00 - 16h30 : français - partie 2 - travail d'écriture

Les élèves doivent impérativement se munir, pour chaque épreuve, de leur **CONVOCAION** et d'une **PIECE OFFICIELLE d'IDENTITE** ainsi que du matériel nécessaire (calculatrice, règle, dictionnaire...).

➤ RESULTATS :

Les résultats du DNB sont consultables le **VENDREDI 7 JUILLET à partir de 18h00**.

Les indications portées sur la convocation donnent la procédure permettant d'obtenir les résultats du DNB sur le site officiel académique (<http://publicyc.ac-rennes.fr>). Les résultats seront également affichés dans l'établissement. Il est très important de bien garder la convocation qui contient le numéro d'inscription essentiel lors de la connexion le 7 juillet.

➤ AFFECTATION DES ELEVES EN LYCEE :

Les familles ont accès au résultat individuel d'affectation de l'élève sur le site internet de l'académie : <http://www.ac-rennes.fr> (rubriques « orientation- formations » - « Résultats de l'affectation » - « Etablissements » le **LUNDI 26 JUIN à partir de 18h**.

La date limite d'inscription dans les établissements d'accueil est fixée au **4 JUILLET** et figure sur les notifications d'admission.

Le diplôme de l'ASSR2 et l'exeat seront remis aux élèves après le dernier cours, le MARDI 27 JUIN.